



# Tarifs APMEP pour 2021

## Adhésions, abonnements et frais d'expédition des brochures

Adopté par le Comité national de l'APMEP de juin 2020  
Applicables à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2020

### 1. Qui peut adhérer à l'APMEP ?

Peuvent adhérer à l'APMEP toutes les personnes se préparant à exercer, exerçant ou ayant exercé des activités d'enseignement, de recherche, de formation, d'animation ou de contrôle concernant l'enseignement mathématique de la maternelle à l'université. Parmi elles :

- les membres de l'enseignement public, de l'enseignement agricole, et de l'enseignement privé sous contrat ;
- avec l'accord du bureau national, des personnes n'appartenant pas à ces catégories peuvent être membres de l'association.
- les établissements scolaires, les bibliothèques universitaires ne peuvent pas adhérer mais peuvent s'abonner à : *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP*.

### 2. Avantages de l'adhésion à l'APMEP

Les adhérents de l'APMEP bénéficient :

- d'une réduction fiscale de 66 % sur le montant de l'adhésion au titre du don aux œuvres d'intérêt général,
- du tarif « adhérent ou abonné » pour l'achat de brochures (réduction de 30 % sur le prix public des brochures éditées par l'APMEP et de 5 % sur le prix public des autres brochures, sauf exception),
- des droits réduits d'inscription aux Journées Nationales,
- de l'envoi gratuit de *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* version papier (sauf cas d'adhésion gratuite par parrainage) et de l'accès à ses compléments numériques,
- et pour les premières adhésions (non gratuites), de deux brochures cadeau en ajoutant 6 € pour les frais de port.

### 3. Comment adhérer à l'APMEP ?

Il est conseillé d'adhérer en ligne sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr) dès le mois d'octobre.

Les adhérents à jour de leur cotisation 2020 recevront un message électronique (un courrier papier en cas d'absence d'adresse électronique) pour renouveler leur cotisation courant novembre. Le bulletin papier sera dans la plaquette « Visages de l'APMEP 2020-2021 » envoyée avec le bulletin *Au Fil Des Maths* de septembre. Cet appel sera renouvelé dans *Au Fil Des Maths* de décembre et dans le premier BGV de l'année 2021. Courant mars et mai, les ex-adhérents de 2019 et 2020 qui n'auront pas payé leur cotisation seront contactés. Le prélèvement automatique aura lieu début février ; en dehors de celui-ci, le mode privilégié est le paiement en ligne. Des bulletins d'adhésion seront aussi disponibles au secrétariat ([secretariat-apmep@orange.fr](mailto:secretariat-apmep@orange.fr)), sur le site [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr) et dans les Régionales de l'APMEP.

### 4. Reçu fiscal

Les reçus fiscaux seront disponibles sur le compte de l'adhérent dès la validation du paiement et envoyés par courrier postal à ceux qui n'ont pas encore communiqué leur adresse électronique à l'APMEP.

En cas de difficulté, il est possible de contacter le secrétariat de l'APMEP : [secretariat-apmep@orange.fr](mailto:secretariat-apmep@orange.fr), tél. : 01 43 31 34 05.

### 5. Ressources de l'APMEP

L'APMEP ne vit que des cotisations de ses adhérents, de l'abonnement à son bulletin, de la vente des brochures qu'elle édite ou diffuse, des droits de photocopie de ses publications, des dons qu'elle perçoit et du bénévolat de tous ses responsables. Pour soutenir l'APMEP et encourager ses militants il est demandé aux adhérents :

- de renouveler leur adhésion ;
- d'abonner leur établissement à la revue : *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* ;
- d'acheter les brochures de l'APMEP ;
- de déclarer à leur établissement les photocopies des publications de l'APMEP et de veiller à ce qu'il les transmette Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC [www.cfcopies.com/](http://www.cfcopies.com/)) ;

L'APMEP incite toutes les personnes reconnaissantes de la qualité des travaux réalisés par les bénévoles de l'association de faire un don sur <https://www.apmep.fr/?page=don>.

## 6. Abonnement à la revue *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP*

En 2021, l'APMEP édite deux périodiques :

- **Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP** (4 numéros par an),
- le **BGV** (*Bulletin à Grande Vitesse*), au moins 5 numéros, pour être informé sur l'actualité des mathématiques et de la vie de l'APMEP. Il est en ligne sur le site apmep.fr. Un numéro spécial pour les Journées Nationales fait l'objet d'une édition papier si la régionale organisatrice le décide.

### a) Pour les adhérents

- **Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP** sous forme papier est envoyé gratuitement à tous les adhérents de l'APMEP sauf demande contraire explicite ou adhésion gratuite. La version numérique leur est accessible à tous les adhérents.
- Tous les adhérents sont prévenus de la parution du **BGV** ; ils peuvent le consulter en ligne ou le télécharger.

### b) Pour les établissements scolaires, les bibliothèques et les personnes ne pouvant pas ou ne souhaitant pas adhérer

**Les établissements scolaires, les bibliothèques ne peuvent pas adhérer** mais peuvent s'abonner à **Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP**.

**L'abonnement seul ne donne pas la qualité d'adhérent.**

Les abonnements souscrits à partir du 1er octobre 2020 sont valables dès souscription et pour l'année 2021 et pour les stagiaires dès septembre 2020. Les frais de port sont inclus dans les abonnements.

Les abonnés non adhérents à *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* bénéficient du tarif « *adhérent ou abonné* pour l'achat de brochures (réduction de 30 % sur le prix public des brochures éditées par l'APMEP).

Les factures d'abonnement et d'achat de brochures sont établies au nom de celle ou celui qui règle la facture.

Rappelons qu'un adhérent ne peut pas se faire embourser son adhésion par son établissement scolaire mais bénéficie d'une réduction fiscale conséquente.

### Prix de l'abonnement « établissement » à *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* - Code 21ABFM

Les abonnements sont soumis à la TVA dont les taux varient en fonction de l'adresse de l'abonné selon quatre cas liés à trois zones géographiques.

Zone géographique	Prix HT	Supplément HT pour frais postaux	Prix TTC
<b>Z0</b> : France, Andorre, Monaco, les particuliers de l'Union Européenne et les établissements européens qui n'ont pas de numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 5,50 %)	56,87 €	0 €	<b>60 €</b>
<b>Z1</b> : établissements européens qui ont un numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 0 %)	56,87 €	0 €	<b>56,87 €</b>
<b>Z2</b> : DOM-TOM (TVA de 2,10 %) hors Guyane	56,87 € (58.07 € TTC)	6,79 €	<b>65 €</b>
<b>Z3</b> : pays hors Union Européenne et Guyane (TVA de 0 %)	56,87 €	7,13 €	<b>64 €</b>

### c) Cas des agences et librairies

Une réduction de 10 % sur l'abonnement est accordée aux agences de diffusion.

**Prix de l'abonnement « établissement » à *Au fil des maths – le bulletin de l'APMEP* pour les agences de presse.**

Zone géographique	Prix HT avec réduction de 10 %	Supplément HT pour frais postaux	Prix TTC
<b>Z0</b> : France, Andorre, Monaco, les particuliers de l'Union Européenne et les établissements européens qui n'ont pas de numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 5,50 %)	51,18 €	0 €	<b>54 €</b>
<b>Z1</b> : établissements européens qui ont un numéro de TVA intracommunautaire (TVA de 0 %)	51,18 €	0 €	<b>51,18 €</b>
<b>Z2</b> : DOM-TOM (TVA de 2,10 %) sauf Guyane	51,18 € (52,25 € TTC)	6,12 € (6,25 € TTC)	<b>58,50 €</b>
<b>Z3</b> : pays hors Union Européenne et Guyane (TVA de 0 %)	51,18 €	6,42 €	<b>57,60 €</b>

Dans certaines conditions, une réduction de 20 % peut être accordée aux librairies.

## 7. Premières adhésions

Une première adhésion **ne peut évidemment être souscrite qu'une seule fois par une personne n'ayant encore jamais adhéré à l'APMEP (sauf pour les étudiants)** ; elle permet de découvrir l'association, ses publications, ses activités, ses Journées Nationales,... à un prix avantageux. Les premières adhésions souscrites à partir du 1er octobre 2020 sont valables dès souscription et pour l'année civile 2021.

Catégorie professionnelle	Étudiant	Stagiaire*	1 <sup>er</sup> degré	Service partiel	Contractuel	2 <sup>nd</sup> degré	Supérieur, Inspecteur
Code	21AD1ET	21AD1ST	21AD1PD	21AD1SP	21AD1CO	21AD12*	21AD1SI
prix	10 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €

La première adhésion, et seulement elle, donne droit à deux brochures gratuites, moyennant 6 € de frais de port, à choisir dans la liste suivante (dans la limite des stocks disponibles) :

- JEUX 4 - de l'intérêt des problèmes de rallyes (n° 97)
- Les statistiques en classe de seconde (n° 138)
- Enseignement problématisé des maths au lycée T. 1 (n° 150)
- Les narrations de recherche de l'école primaire au lycée (n°151)
- La règle dans tous ses états (n° 165)
- Maths à crédit (n° 166)
- Statistique au lycée – Vol 2 - Activités pour la classe (n° 167)
- La distributivité dans tous ses états (n° 193)
- Fichier Évariste T1 (n° 98)
- Fichier Évariste T2 (n° 132)
- Les problèmes du Prof Ila Ransor (n° 1002)
- Probabilités au collège (n° 198)
- Jeux 5 (n° 119)
- Jeux 6 (n° 144)
- Jeux 7 (n° 169)
- Jeux 8 (n° 185)
- Jeux École 2 (n° 199)
- Des mathématiques dans de bien belles choses (n° 1004)
- Et si on prenait la tangente ? (n° 1006)
- Agrandir, réduire... dans tous les sens (n°1010)
- Prof de maths, un chouette métier ! T 1 (n°1018)
- Prof de maths, un chouette métier ! T 2 (n°1019)

\* Pour les stagiaires, il est proposé une adhésion gratuite sans envoi de la version papier de *Au Fil Des Maths* ni les brochures gratuites ci-dessus, à condition d'être parrainé par un membre de l'association, avec le code 21AD0GST. Cette adhésion gratuite ne peut être utilisée deux années de suite par la même personne, cependant pour l'adhésion l'année suivante, le tarif première adhésion s'applique avec la possibilité d'obtenir 2 brochures gratuites.

Par ailleurs, une offre avantageuse d'acquisition des brochures « Prof de Math un chouette métier » est proposée aux stagiaires en cas d'envoi groupé via le correspondant de l'APMEP à l'INSPE au prix de 16 € public et 11 € pour les adhérents.

## 8. Adhésion - Renouvellement d'adhésion

**Cotisations avec abonnement gratuit au bulletin pour tous les adhérents, comme en 2020.**

Catégorie professionnelle	Code, prix	Catégorie professionnelle	Code, prix
Premier degré	21ADPD	Conjoint d'adhérent	21ADCA
	45 €		39 €
Service partiel	21ADSP	Soutien APMEP	21ADS1
	45 €		120 €
Contractuel, étudiant	21ADCO	Super soutien	21ADS2
	45 €		180 €
Second degré Indice ≤ 458	21AD2-	Membre de l'UDPPC	21ADUDPPC
	45 €		57 €
Second degré Indice > 458	20AD2+	Membre de la SMF	21ADSMF
	75 €		57 €
Enseignant dans le supérieur, Inspecteur	21ADSI	Membre de la SBPMef	21ADSBPM
	75 €		57 €
Retraité.e	21ADRE	Membre de la SMAI	21ADSMAI
	39 €		57 €

## 9. Adhésion des membres des « sociétés partenaires » à l'APMEP

Les membres de des sociétés suivantes peuvent souscrire une adhésion à l'APMEP pour **57 €** :

- l'Union des Professeurs de Physique et Chimie (21ADUDPPC) ;
- la Société Mathématique de France (21ADSMF) ;
- la Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française (21ADSBPM<sup>1</sup>) ;
- la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles (21ADSMAI).

## 10. Adhésion des adhérents de l'APMEP aux sociétés « partenaires »

**Adhésion à l'UDPPC** : les adhérents de l'APMEP qui souhaitent adhérer à l'UDPPC ne bénéficient plus de conditions particulières. Pour souscrire une telle adhésion voir : <http://national.udppc.asso.fr/index.php/tarifs-adhesion-abonnement>.

**Adhésion à la SMF** : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à la SMF en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour **48 €** (voir : [smf.emath.fr/...](http://smf.emath.fr/...)).

**Adhésion à la SPBMef** : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à la SBPMef en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour : **50 €** pour ceux qui résident en France métropolitaine,

**65 €** pour ceux qui résident dans les DOM-TOM,

**80 €** pour tous les autres,

**28 €** pour la « e-cotisation » avec la version électronique des publications.

**Adhésion à la SMAI** : les adhérents de l'APMEP peuvent adhérer directement à la SMAI en tant qu'adhérent d'une société partenaire pour **45 €**.

## 11. Dons à l'APMEP

Toute personne reconnaissante de la qualité des travaux réalisés par les bénévoles de l'APMEP peut faire un don du montant qu'elle souhaite.

Dès la validation du règlement elle aura accès au reçu fiscal correspondant sur le site, par courriel ou courrier postal.

## 12. Participation aux frais de port et d'emballage des brochures

- Pour les brochures prises au siège national de l'APMEP (26 rue Duméril 75013 Paris) ou dans les locaux des Régionales il n'y a aucun frais.
- Pour les brochures commandées en ligne sur [www.apmep.fr](http://www.apmep.fr), l'APMEP facture les frais d'expédition au plus près des frais réels.
- Pour les brochures commandées par courrier postal, les frais d'expédition sont calculés en fonction du poids moyen d'une brochure, de leur épaisseur moyenne et de leur destination.
- **Frais de ports offerts pour toute commande de brochures (exclusivement de brochures) supérieure ou égale à 50 €**

Le tableau ci-dessous n'indique que les frais de port pour la **France, l'Andorre et Monaco**.

Nombre de brochures	Poids moyen	Épaisseur moyenne	Tarifs entreprise	Prix TTC vers France, Andorre et Monaco
1 brochure	404 + 80 = 484 g	1 + 0,4 = 1,4 cm	Lettre verte	4,16 + 0,50 = 4,66 soit <b>5 €</b>
2 brochures	808 + 80 = 888 g	2 + 0,4 = 2,4 cm	Lettre verte	5,37 + 0,50 = 5,87 € soit <b>6 €</b>
3 ou 4 brochures	de 1292 g à 1696 g	supérieur à 3 cm	Colissimo	8,29 + 0,50 = 8,79 soit <b>9 €</b>
5 à 7 brochures	de 2100 g à 2908 g	supérieur à 3 cm	Colissimo	9,10 + 0,50 = 9,60 soit <b>10 €</b>

**Pour 8 brochures ou plus et les autres destinations, demander un devis au secrétariat de l'APMEP : [secretariat-apmep@orange.fr](mailto:secretariat-apmep@orange.fr) - 01 43 31 34 05**

---oOo---